

— L'absence d'eaux souterraines peu profondes (les résidents avaient été contraints d'édifier des citernes ; ils avaient par ailleurs introduit quelques pieds de *Cocos nucifera* L. et de *Casuarina equisetifolia* L. qui n'ont pas survécu à leur départ, le sol de l'île ne renfermant pas l'humidité nécessaire à la survie de ces deux espèces).

— Les vents, qui peuvent être violents pendant la saison sèche de mai à septembre où ils atteignent fréquemment la force 7 à 8.

Les températures sont vraisemblablement voisines de celles enregistrées à la station météorologique de Tuléar, distante de 30 km : moyenne annuelle proche de 24° avec une amplitude thermique d'environ 7°.

Les sols, développés sur matériaux sableux, sont bruts à peu évolués.

## OBSERVATIONS

Nosy-Be fait partie du Domaine phytogéographique du Sud au sens de HUMBERT (1955), dans lequel la végétation climacique est représentée par un fourré xérophile. La végétation de l'île, peu variée, montre, outre un groupement de plage et une savane, un faciès de ce fourré xérophile (cf. carte, Fig. 1)

La végétation de la plage forme une ceinture à peu près continue qui se réduit par places du côté Ouest, là où les dunes sont érodées par la mer. Les espèces dominantes sont : *Sporobolus virginicus*, *Ipomoea pes-caprae*, *Scaevola plumieri* et *Suriana maritima*. Les accompagnent, moins fréquentes : *Atriplex perrieri*, *Thespesia populnea*, *Dodonaea viscosa* (à la pointe Sud de l'île), *Launea pinnatifida* (vers le Nord-Ouest de l'île) et *Cyperus crassipes*. *Sclerodactylon macrostachyum* se mêle par places aux espèces précédentes. Un peuplement de *Salsola littoralis* couvrant quelques m<sup>2</sup> est développé vers le Sud-Est de l'île.

Ce groupement ne présente aucun caractère particulier et est très comparable à ce qu'on peut voir aux environs de Tuléar (THOMASSON, 1981); tout au plus peut-on noter sa relative richesse floristique (11 espèces rencontrées sur 3 km de plage) et la présence du *Launea pinnatifida* qui fait défaut sur les plages environnant Tuléar.

A ce groupement fait suite, vers l'intérieur, une végétation de type fourré de largeur et de densité variables où on trouve :

— Arbustes et buissons : *Poupartia minor*, *Salvadora angustifolia*, *Azima tetracantha*, *Boscia longifolia*, *Zygophyllum depauperatum*, *Lasiosiphon decaryi* var. *littoralis*, *Tephrosia leucoclada*, *Psiadia coarctata* et *Hyphaene shatan*.

— Lianes : *Leptadenia reticulata* et *Marsdenia cordifolia*.

— Herbacés : *Sclerodactylon macrostachyum* et *Panicum pseudovoeltzkowii*.

La flore de ce fourré est très comparable à celle occupant les dunes littorales de la grande terre de part et d'autre d'Anakao ; elle est toutefois un peu moins variée. Cette végétation est par ailleurs fortement marquée par l'action des vents et ne dépasse guère 1 m de hauteur ; les espèces normalement arbustives sont nanifiées et ramifiées près du sol. *Euphorbia stenoclada*, hôte habituel de ce milieu, fait défaut sauf dans la partie Sud-Ouest de l'île (Fig. 1) où il forme

un peuplement pratiquement pur d'individus de port et de hauteur normaux surmontant un tapis discontinu de *Sclerodactylon macrostachyum*. Ce bosquet d'Euphorbes correspond en fait au cimetière de la Résidence; nous y reviendrons plus loin.

Tout l'intérieur de l'île est occupé par une savane à *Tricholaena monachne*, parfois mélangé au *Sclerodactylon macrostachyum* dans les parties périphériques, avec par places des plages d'*Heteropogon contortus*. Cette dernière espèce habite généralement l'Ouest subhumide de Madagascar mais existe aussi dans certaines stations du Sud (BOSSER, 1969); toutefois, elle paraît absente des environs d'Anakao et on peut se demander si elle n'aurait pas été introduite à Nosy-Ve en raison de sa valeur fourragère.

Pour compléter le tableau ci-dessus, on peut signaler, au milieu des restes des bâtiments de l'ancienne Résidence, *Phyllanthus* cf. *maderaspatensis* (qu'on trouve sur des terrains dénudés dans le Sud malgache), *Boerhavia diffusa*, *Heliotropium* sp. (qui sont deux espèces rudérales), *Agave rigida*, *Pithecellobium dulce* (qui ont été plantés ici) et *Tamarindus indica* (qui, lui aussi, a vraisemblablement été planté : son habitat naturel, dans le Domaine du Sud, paraît être limité aux forêts ripicoles, et si on le trouve assez fréquemment sur les cordons dunaires littoraux, sa présence semble y être d'origine anthropique).

## DISCUSSION

### LA VÉGÉTATION

Un double problème se pose quant à l'origine et à la signification de la végétation actuelle. Aucune donnée ne permet de savoir quelle fut la végétation originelle de Nosy-Ve avant sa découverte. Nous tenons pour certain toutefois que cette végétation, au moins dans la partie centrale de l'île, fut considérablement dégradée à la fin du siècle dernier puisque la densité de sa population avoisina 300 habitants au km<sup>2</sup>. Il est vraisemblable que le seul endroit relativement épargné fut le cimetière. Peut-être également la frange littorale de la végétation originelle ne fut-elle que peu touchée. Toujours est-il que la savane centrale à *Tricholaena monachne* ne saurait en aucun cas être considérée comme naturelle : en effet, les formations herbeuses (où par ailleurs l'espèce dominante est généralement le *Cynodon dactylon* Pers.) qui existent de-ci de-là le long du littoral du Sud malgache semblent toutes d'origine anthropique. On peut toutefois s'interroger sur les causes de la persistance de cette savane, qui reste exclusivement herbeuse, et ce en l'absence de tout incendie. Le climax des terrains sableux littoraux du Sud malgache étant représenté par un fourré xérophile clair de composition floristique voisine de celle du fourré ceinturant l'île, on peut s'étonner que les espèces de ce fourré — ou au moins certaines d'entre elles — n'aient pas entrepris la recolonisation de la partie centrale, et ceci depuis près d'un siècle.

Le cas d'*Euphorbia stenoclada* est typique à cet égard. Le bosquet actuel occupe environ 1 ha et semble remarquablement stable : ses limites et son aspect n'ont apparemment pas changé, au moins depuis 1939, date à laquelle DAVID a publié une carte et des photographies. Or il s'agit là d'une des espèces — sinon de l'espèce — les plus abondantes dans le fourré des cordons dunaires littoraux du Sud-Ouest malgache (RABESANDRATANA et al., 1976; THOMAS-

SON, 1982). Cette abondance atteste la vigueur de cette espèce et on pourrait la croire particulièrement apte à étendre ses peuplements.

Nous avons mesuré, à 15 cm au-dessus du sol, les circonférences des troncs de 200 individus afin de préciser la structure de la population d'*Euphorbia stenoclada* du cimetière de Nosy-Ve. Les résultats (voir l'histogramme, Fig. 2) font apparaître une faible proportion de jeunes individus par rapport aux individus d'âge moyen, et la quasi-absence de semis (5 individus seulement avaient moins de 1 cm de diamètre). Ceci traduit les difficultés que connaît cette espèce dans sa régénération qui ne se fait que très lentement, vraisemblablement en raison de l'aridité du milieu.

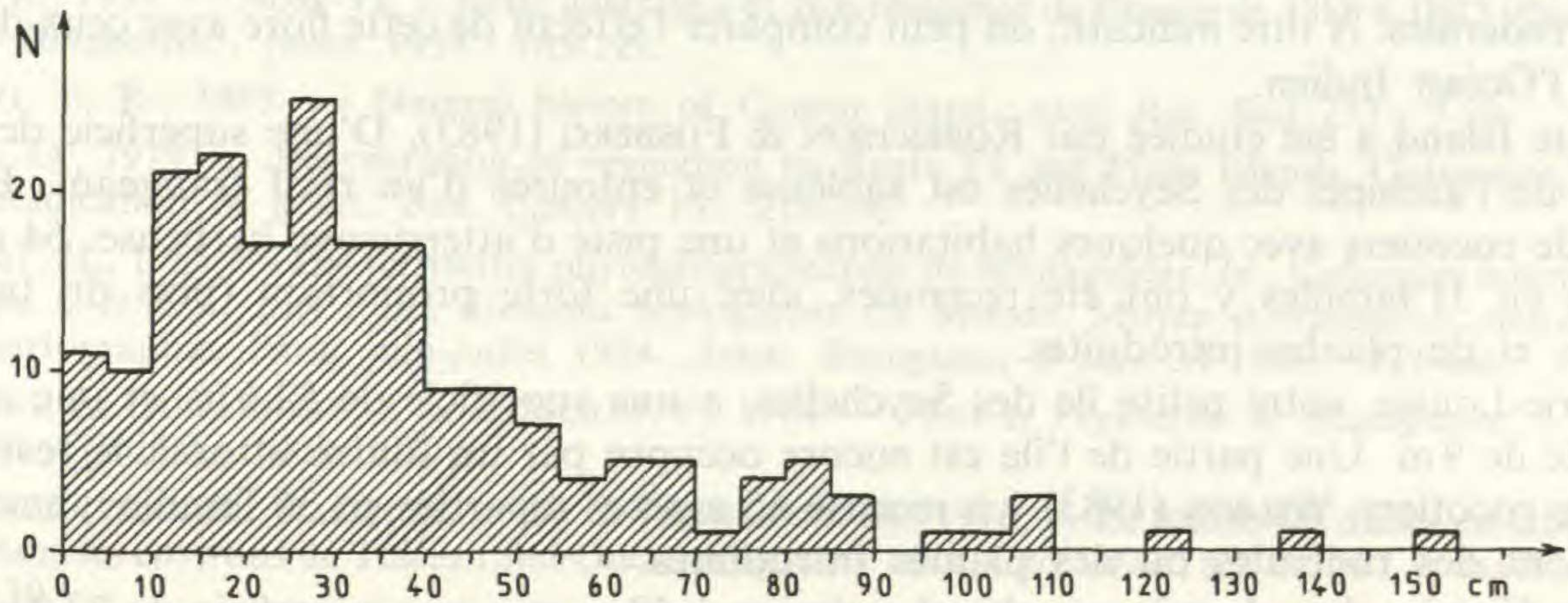


Fig. 2. — Histogramme des fréquences absolues (N) des différentes classes de circonférence des troncs (classes de 5 cm) pour un échantillon de 200 individus d'*Euphorbia stenoclada*.

Toutefois, cette lenteur de la régénération ne peut, à elle seule, justifier la stabilité du bosquet d'*Euphorbia stenoclada*. La non-colonisation des étendues voisines par cette espèce pourrait résulter également d'une pression concurrentielle de la part du peuplement graminéen, phénomène qui expliquerait par ailleurs la non-installation dans cette savane des autres espèces ligneuses présentes sur l'île.

On peut enfin invoquer une autre raison au manque d'ardeur colonisatrice de la flore ligneuse de Nosy-Ve, et nous faisons nôtres ces quelques lignes de HAMAN (1979) au sujet de la régénération de la végétation de l'île de Santa Fé (Galapagos) où le climat est comparable à celui du Sud malgache : « On the island some of the species occur in such low numbers that they have not yet been able to build up populations large enough to allow them to participate in recolonisation. This, and may be the severity of the environment, appears to be the limiting factor for the further multiplication and spread of many of the species on Santa Fé ».

Que signifie au juste le peuplement d'*Euphorbia stenoclada*? Nous pensons qu'il faut y voir une relique de la végétation qui peuplait la partie centrale de l'île; cette espèce aurait été épargnée en tant qu'ombrage du cimetière et les espèces accompagnatrices auraient quant à elles été éliminées pour la mise en place des sépultures. Ainsi, la végétation actuelle semble correspondre aux restes très dégradés, sauf sur le pourtour de l'île, du fourré xérophile qui vraisemblablement couvrait la totalité de la superficie de Nosy-Ve avant l'occupation humaine. Il n'est pas impossible que ce fourré ait été mis en place à la faveur d'un climat plus humide que l'actuel; l'absence de tout dynamisme colonisateur de la part des ligneux résiduels pourrait

ainsi être imputée aux conditions mésologiques, facteurs physiques (aridité) et biotiques (concurrences interspécifiques et faibles effectifs des populations ligneuses actuelles) confondus et pose le problème plus général de la régénération *sensu lato* de la végétation du Sud malgache.

## LA FLORE

La florule de Nosy-Ve compte, réparties en 21 familles, 32 espèces de Phanérogames (auxquelles on peut ajouter divers *Roccella* épiphytes), dont au moins 3 ont été plantées et 2 sont des rudérales. A titre indicatif, on peut comparer l'effectif de cette flore avec ceux d'autres îlots de l'Océan Indien.

Platte Island a été étudiée par ROBERTSON & FOSBERG (1983). D'une superficie de 65 ha, cette île de l'archipel des Seychelles est sableuse et entourée d'un récif frangeant. Elle est plantée de cocotiers avec quelques habitations et une piste d'atterrissage herbeuse. 64 espèces réparties en 31 familles y ont été recensées, avec une forte proportion (plus du tiers) de rudérales et de plantes introduites.

Marie-Louise, autre petite île des Seychelles, a une superficie de 52,6 ha et une altitude maximale de 9 m. Une partie de l'île est encore occupée par un fourré littoral, le reste étant planté de cocotiers. WILSON (1983) y a recensé 65 espèces réparties en 36 familles; environ la moitié sont des rudérales ou des plantes introduites.

L'île Cousin, dans le même archipel, culmine à 58 m et a une superficie de 27,2 ha dont une partie est plantée de cocotiers. FOSBERG (1983) y a recensé 48 espèces qu'il considère comme autochtones, réparties en 23 familles.

De par leur situation plus proche de l'équateur (entre 4° et 6° de latitude Sud), ces 3 îles connaissent un climat beaucoup moins contraignant que celui du Sud malgache, avec des précipitations bien supérieures; l'emprise humaine (cocoteraies) y est certes importante, mais guère plus qu'elle ne le fut à Nosy-Ve, qui par ailleurs n'en garde que peu de traces, au moins dans sa flore (on peut s'étonner en particulier de l'absence d'espèces comme *Euphorbia hirta* L., *Tribulus terrestris* L., *Tridax procumbens* L., très fréquentes sinon obligatoires près de tout établissement humain de la région). En fait, la flore de Nosy-Ve a une richesse presque comparable à celle des 3 îlots seychellois pris en exemple. Fut-elle plus variée par le passé? La proximité immédiate de la grande terre laisse à penser qu'une flore plus abondante aurait pu coloniser l'île. Toutefois, les conditions stationnelles y sont telles qu'on peut estimer à moins d'une centaine le nombre d'espèces candidates potentielles à cette colonisation (espèces peuplant les plages et les cordons dunaires littoraux fixés); environ un tiers de ce lot s'est implanté dans l'île, ce qui est remarquable eu égard à un ensemble de facteurs qui tous s'opposent à la mise en place d'une flore variée :

- Effectif réduit de la flore adaptée aux conditions de l'île.
- Caractère récent et manque de variété des sols.
- Superficie réduite de l'île.
- Situation de l'île aux vents dominants de la grande terre (qui sont de secteur Sud-Ouest), ce qui représente un obstacle à la dissémination des espèces anémochores.
- Aridité du milieu, qui rend difficile l'implantation et la survie des espèces.

En définitive, il est vraisemblable que la flore de Nosy-Ve n'a guère dû être plus diversifiée, même si on tient compte de l'influence de l'homme qui, en dégradant la végétation primitive de l'île, a pu éliminer certaines espèces.

### BIBLIOGRAPHIE

- BOSSER, J., 1969. — Graminées des pâturages et des cultures à Madagascar. *Mém. ORSTOM* N° 35, Paris, 440 p.
- DAVID, R., 1939. — Nosy-Ve, « islette australe » et vice-résidence de France de 1888 à 1897. *Rev. de Mad. (Tananarive)*, juillet 1939 : 105-129.
- FOSBERG, F. R., 1983. — Natural history of Cousin island. *Atoll Res. Bull.* 273 : 7-38.
- HAMAN, O., 1979. — Regeneration of vegetation on Santa Fé and Pinta Islands, Galapagos, after the eradication of goats. *Biol. Conserv.* 15 : 215-236.
- HUMBERT, H., 1955. — Les territoires phytogéographiques de Madagascar. In : Colloques internationaux du C.N.R.S., LIX : Les divisions écologiques du Monde. Moyen d'expression, nomenclature, cartographie, Paris, juin-juillet 1954. *Année Biologique*, 3<sup>e</sup> sér., 31 (5-6) : 439-448.
- KOECHLIN, J., GUILLAUMET, J. L. & MORAT, P., 1974. — *Flore et Végétation de Madagascar*. J. CRAMER, ed. (Vaduz), 1 vol., 687 p.
- RABESANDRATANA, R., RAKOTOZAFY, A. & THOMASSON, M., 1976. — Le fourré des dunes de sables blancs dans les environs de Tuléar (Sud-Ouest malgache). *Ann. Univ. Mad.*, sér. Sc. nat. et math., 13 : 117-130.
- ROBERTSON, S. A. & FOSBERG, F. R., 1983. — List of plants collected on Platte Island, Seychelles. *Atoll Res. Bull.* 273 : 157-164.
- THOMASSON, M., 1981. — Groupements végétaux de la plaine de Tuléar (Sud-Ouest malgache). La plage et les dunes vives littorales. *Mad. Rev. de Géo.* 38 : 53-66.
- THOMASSON, M., 1982. — Groupements végétaux de la plaine de Tuléar (Sud-Ouest malgache). Les groupements sur sables jaunes. *Mad. Rev. de Géo.* 40 : 65-82.
- WILSON, J. R., 1983. — Ecology of Marie-Louise, Amirantes Islands. *Atoll Res. Bull.* 273 : 185-202.

### INVENTAIRE FLORISTIQUE DE L'ILE DE NOSY-VE

- LICHENS** : *Roccella* spp.
- PHANÉROGAMES** (les familles sont rangées par ordre alphabétique).
- AGAVACÉES** : *Agave rigida* L.
- ANACARDIACÉES** : *Poupartia minor* (Bojer) L. March.
- ASCLÉPIADACÉES** : *Leptadenia reticulata* Wight; *Marsdenia cordifolia* Choux.
- BORAGINACÉES** : *Heliotropium* sp.
- CAPPARIDACÉES** : *Boscia longifolia* Hadj-Moust.
- CHÉNOPODIACÉES** : *Atriplex perrieri* Léandri; *Salsola littoralis* Moq.
- COMPOSÉES** : *Launea pinnatifida* Cass.; *Psiadia coarctata* Humbert.
- CONVOLVULACÉES** : *Ipomoea pes-caprae* Roth.
- CYPÉRACÉES** : *Cyperus crassipes* Vahl.
- EUPHORBIACÉES** : *Euphorbia stenoclada* Baillon; *Phyllanthus* cf. *maderaspatensis* L.
- GOODÉNIACÉES** : *Scaevola plumieri* Vahl.

GRAMINÉES : *Heteropogon contortus* (L.) P. Beauv.; *Panicum pseudovoeltzkowii* A. Camus; *Sclerodactylon macrostachyum* (Benth.) A. Camus; *Sporobolus virginicus* (L.) Kunth; *Tricholaena monachne* (Trin.) Stapf & Hubb.

LÉGUMINEUSES : *Pithecellobium dulce* Benth.; *Tamarindus indica* L.; *Tephrosia leucoclada* Scott Elliot.

MALVACÉES : *Thespesia populnea* Soland. ex Corr.

NYCTAGINACÉES : *Boerhavia diffusa* L.

PALMIERS : *Hyphaene shatan* Bojer.

SALVADORACÉES : *Azima tetraantha* Lam.; *Salvadora angustifolia* Turill.

SAPINDACÉES : *Dodonaea viscosa* Jacq.

SURIANACÉES : *Suriana maritima* L.

THYMÉLÉACÉES : *Lasiosiphon decaryi* var. *littoralis* Léandri.

ZYGOPHYLLACÉES : *Zygophyllum depauperatum* Drake.

## *Symplocaceae* of New Caledonia

H. P. NOOTEBOOM

**Summary** : *Symplocos baptica* Brongn. & Gris, *S. munda* S. Moore and *S. tortuosa* Guillaumin are reduced to *S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris, and, together with a new taxon called var. *ultrabasica* [*S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris var. *ultrabasica* Nooteb. var. nov.] recognised as varieties [*S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris var. *baptica* (Brongn. & Gris) Nooteb. comb. et stat. nov., var. *tortuosa* (Guillaumin) Nooteb. comb. et stat. nov. and var. *munda* (S. Moore) Nooteb. comb. et stat. nov.]. *S. pseudonitida* is reduced to *S. flavescens* as variety [*S. flavescens* Brand var. *pseudonitida* (Guillaumin) Nooteb. comb. et stat. nov.]. *S. lenormandiana*, previously included in *S. caerulescens*, is reinstated as *S. neocaledonica* (Vieill.) Nooteb. comb. nov., the later epithet having priority.

**Résumé** : *Symplocos baptica* Brongn. & Gris, *S. munda* S. Moore et *S. tortuosa* Guillaumin sont ramenés à *S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris, et, avec un nouveau taxon nommé var. *ultrabasica* [*S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris var. *ultrabasica* Nooteb. var. nov.], sont reconnus comme variétés [*S. montana* (Vieill.) Brongn. & Gris var. *baptica* (Brongn. & Gris) Nooteb. comb. et stat. nov., var. *tortuosa* (Guillaumin) Nooteb. comb. et stat. nov. et var. *munda* (S. Moore) Nooteb. comb. et stat. nov.]. *S. pseudonitida* est ramené à une variété de *S. flavescens* [*S. flavescens* Brand var. *pseudonitida* (Guillaumin) Nooteb. comb. et stat. nov.]. *S. lenormandiana*, jusqu'ici inclu dans *S. caerulescens*, est assimilé à *S. neocaledonica* (Vieill.) Nooteb. comb. et stat. nov., cette dernière épithète étant prioritaire.

H. P. Nootboom, Rijksherbarium, Postbus 9514, 2300 RA Leiden, Netherlands.

Since my revision of 1980 many more collections have become available and it turned out to be difficult if not impossible to identify several of them. It also appeared that new forms were found. Therefore it was necessary to examine carefully the collections currently available, and prepare a new revision. Several of the species, recognised in the earlier revision, probably are genotypes of the same variable species, selected by some environmental agent. In any case, speciation clearly has not finished, and it is even probable that between those genotypes and the other species hybrids occur, or introgression after former hybridisation. This all makes distinguishing taxa very difficult. The classification, therefore, can only be preliminary. Hopefully future field studies will provide more data and lead to a more satisfactory classification. Because of this situation, the keys given can not be entirely satisfactory.

### SYMPLOCOS Jacquin

Enum. Pl. Carib. : 5, 24 (1760); NOOTEBOOM, Leiden Bot. Ser. 1 : 33 (1975); Fl. Nouv.-Caléd. 9 : 135-158, fig. 33-37, maps 55-63 (1980); Blumea 26 : 411 (1980). Type : *S. martinicensis* JACQ.  
*Bobu* ADANS., Fam. Pl. 2 : 88, 526 (1763). Type : *B. laurina* DC.

- “*Bobua*” MIERS, J. Linn. Soc. Bot. 17 : 302 (1879).  
 — *Eugenioides* KUNTZE, Rev. Gen. Pl. 2 : 88 (1891), *nomen illeg.*  
*Chasseloupia* VIEILL., Bull. Soc. Linn. Normandie 10 : 101 (1866). Lectotype : *Ch. lucida* VIEILL. (chosen by NOOTEBOOM, 1980).

KEY TO THE SPECIES

- 1 a. Leaves in pseudo-whorls at the nodes. Leaf base usually cordate ..... 2
- b. Leaves spirally arranged. Leaf base cuneate, attenuate-cuneate, narrow long cuneate, rounded, or rounded to cuneate ..... 4
- 2 a. Leaves narrowly obovate and gradually tapering towards the (nearly) sessile base, 18-80 cm long. Nerves in 10-18 pairs ..... 6. *S. neocaledonica*
- b. Leaves different. Nerves in 5-10 pairs ..... 3
- 3 a. Inflorescence axis glabrous. Leaves shorter than 8 cm. Pairs of lateral nerves 5 to 7 ..... 5. *S. gracilis*
- b. Inflorescence axis hairy. Leaves 8 to 19 cm. Pairs of lateral nerves 8 to 10. 3. *S. caerulescens*
- 4 a. Twigs glabrous (if twigs hairy petiole less than 15 mm long) ..... 5
- b. Twigs hairy. Petiole (15-)22-40 mm ..... 1. *S. arborea*
- 5 a. Calyx limb 0.4 to 1.5 mm; petiole slender ..... 6
- b. Calyx limb 1.5 to 3 mm; petiole thick ..... 4. *S. flavescens*
- 6 a. Inflorescence a spike or a raceme, or branched from the base with axis visible during anthesis. Fruit ellipsoid to ovoid or ampulliform, 5-10 mm long ..... 7
- b. Inflorescence a condensed very short spike with axis often not visible during anthesis. Fruits ellipsoid to cylindrical, 10-15 mm long ..... 2.3. *S. montana* var. *ultrabasica*
- 7 a. Inflorescence axis glabrous. Petiole up to 6 mm. Leaves 2-10 cm ..... 8
- b. Inflorescence axis hairy (sometimes nearly glabrous). Petioles 6-25 mm. Leaves 4-18 cm ... 9
- 8 a. Inflorescence up to 1 cm ..... 2.4. *S. montana* var. *montana*
- b. Inflorescence longer than 1 cm ..... 2.5. *S. montana* var. *munda*
- 9 a. Inflorescence up to 1 cm ..... 2.4. *S. montana* var. *montana*
- b. Inflorescence more than 1 cm ..... 10
- 10 a. Inflorescence axis tomentellous, or puberulent; leaves 4-7 cm. 2.1. *S. montana* var. *baptica*
- b. Inflorescence axis pubescent, or sparsely pilose; leaves 7-18 cm. 2.2. *S. montana* var. *tortuosa*

ALTERNATIVE KEY TO THE SPECIES

- 1 a. Leaves in pseudo-whorls at the nodes, base usually cordate ..... 2
- b. Leaves spirally arranged, base cuneate, attenuate-cuneate, or rounded ..... 4
- 2 a. Leaves narrowly obovate and gradually tapering towards the (nearly) sessile base, nerves in 10-18 pairs; twigs with conspicuous very large leaf scars; petiole thick ... 6. *S. neocaledonica*
- b. Leaves different, nerves in 5-10 pairs; twigs without conspicuous or large leaf scars; petiole slender ..... 3
- 3 a. Leaves 2.5 to 8 cm; pairs of lateral nerves 5 to 7; inflorescence axis glabrous. 5. *S. gracilis*
- b. Leaves 8 to 19 cm; pairs of lateral nerves 8 to 10; inflorescence axis hairy. 3. *S. caerulescens*
- 4 a. Twigs hairy ..... 1. *S. arborea*
- b. Twigs glabrous ..... 5
- 5 a. Twigs in innovations at least 4 mm thick, but often much thicker. Leaves (3.5-)8-21 cm. Petiole 10-40 mm. Nerves in 5-15 pairs ..... 4. *S. flavescens*
- b. Twigs in innovations at most 3 mm thick. Leaves 4-7(-18) cm. Petiole 0-30 mm. Nerves 3-9 pairs ..... 6
- 6 a. Petiole 0 to 5 mm ..... 7
- b. Petiole 5 to 30 mm ..... 9